

Les inscrits à France Travail dans les Alpes-Maritimes au 2^e trimestre 2025

En moyenne au 2^e trimestre 2025, dans les Alpes-Maritimes, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 107 510 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2025, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 780 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 6 434 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

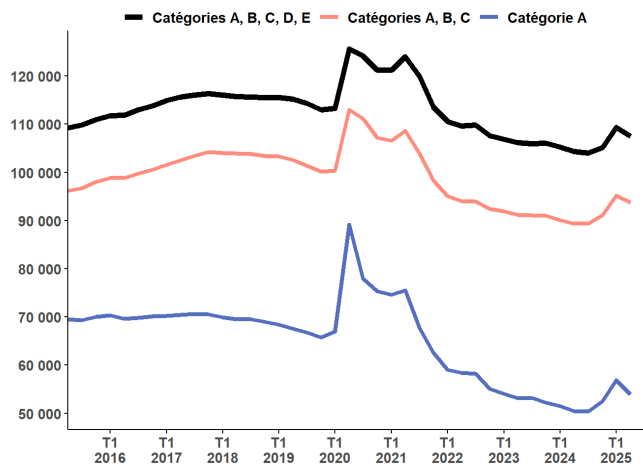
En moyenne au 2^e trimestre 2025, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 93 760. Parmi eux, 53 920 sont sans emploi (catégorie A) et 39 840 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2025, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) diminue de 1,7 % (-1 830) et croît de 3,0 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C baisse de 1,5 % (-1 460) sur le trimestre et augmente de 4,9 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 5,2 % (-2 950) ce trimestre et augmente de 6,8 % sur un an.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, au 2^e trimestre 2025, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social baisse de 2,6 % (-14 150). Pour les catégories A, B, C il baisse de 2,9 % (-13 660). En catégorie A, il baisse de 6,8 % (-19 420) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Alpes-Maritimes
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissements

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont mis à disposition pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail. Ces évolutions répondent aux recommandations du groupe de travail du [Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#). Au premier semestre 2025, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions. Entre le 1^{er} et le 2^e trimestre 2025, les changements des règles d'actualisation ont un impact à la baisse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, un impact à la hausse sur les effectifs en catégories B et C, ainsi que sur les sorties des catégories A, B, C.

En juin 2025, le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations est entré en vigueur. Sans la mise en application de ce décret, le nombre moyen d'inscrits en catégories A et A, B, C aurait été moins élevé (voir avertissement p.2).

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page de la publication régionale 8).

Prochaine parution, le mardi 28 octobre 2025 : Les inscrits à France Travail Provence-Alpes-Côte d'Azur au 3^e trimestre 2025.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Alpes-Maritimes, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2024	1er trimestre 2025	2e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Alpes-Maritimes					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	50 480	56 870	53 920	-5,2	6,8
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	14 430	14 000	14 470	3,4	0,3
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	24 470	24 350	25 370	4,2	3,7
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	89 380	95 220	93 760	-1,5	4,9
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	5 970	5 720	5 550	-3,0	-7,0
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	9 020	8 400	8 200	-2,4	-9,1
Inscrits ni en attente d'orientation, ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E)	104 370	109 340	107 510	-1,7	3,0
Inscrits en parcours social (catégorie F, données brutes)		330	780	136,4	
Inscrits en catégorie d'attente (catégorie G, données brutes)		5 429	6 434	18,5	
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	250 970	283 590	264 170	-6,8	5,3
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	70 130	67 910	69 560	2,4	-0,8
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	124 610	124 850	128 960	3,3	3,5
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	445 710	476 350	462 690	-2,9	3,8
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	29 660	29 550	30 020	1,6	1,2
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	40 720	38 660	37 700	-2,5	-7,4
Inscrits ni en attente d'orientation, ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E)	516 090	544 560	530 410	-2,6	2,8
Inscrits en parcours social (catégorie F, données brutes)	0	2 457	13 623	454,5	0,0
Inscrits en catégorie d'attente (catégorie G, données brutes)	0	61 966	67 072	8,2	0,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et des sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements ([Consulter le chiffrage national](#)) :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre *janvier 2025 et mars 2025*, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Au 1er trimestre 2025, cela a un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la baisse sur les inscrits en catégories B et C (étant dispensés d'actualisation, ces inscrits non indemnisables ne déclarent pas d'activité réduite) et à la baisse sur les sorties des catégories A, B, C. Cette évolution a un effet à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégories A, B, C. Depuis *avril 2025*, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT. Entre le 1er et le 2e trimestre 2025, ces changements ont un impact à la baisse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, et à la hausse sur les effectifs en catégories B et C, ainsi que sur les sorties des catégories A, B, C.
- **Le régime de sanctions évolue** avec l'entrée en vigueur en *juin 2025* du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail en juin 2025.

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C et A

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Alpes-Maritimes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2024	1er trimestre 2025	2e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Ensemble de la catégorie ABC	89 380	95 220	93 760	-1,5	4,9
Moins de 25 ans	9 240	11 870	10 960	-7,7	18,6
Entre 25 et 49 ans	52 500	55 120	54 660	-0,8	4,1
50 ans et plus	27 640	28 230	28 140	-0,3	1,8
Ensemble de la catégorie A	50 480	56 870	53 920	-5,2	6,8
Moins de 25 ans	5 650	8 420	7 200	-14,5	27,4
Entre 25 et 49 ans	28 930	31 850	30 500	-4,2	5,4
50 ans et plus	15 900	16 600	16 210	-2,3	1,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Alpes-Maritimes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2024	1er trimestre 2025	2e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Alpes-Maritimes					
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	89 380	95 220	93 760	-1,5	4,9
Moins de 1 an	53 910	59 160	57 060	-3,5	5,8
Moins de 3 mois	22 240	25 740	22 860	-11,2	2,8
De 3 mois à moins de 6 mois	14 250	15 100	15 290	1,3	7,3
De 6 mois à moins de 12 mois	17 420	18 320	18 910	3,2	8,6
Un an ou plus	35 470	36 070	36 710	1,8	3,5
De 1 an à moins de 2 ans	16 810	16 960	17 430	2,8	3,7
De 2 ans à moins de 3 ans	6 940	7 700	7 640	-0,8	10,1
3 ans ou plus	11 720	11 410	11 640	2,0	-0,7
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	39,7 %	37,9 %	39,2 %	1,3 pt	-0,5 pt
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur					
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	445 710	476 350	462 690	-2,9	3,8
Un an ou plus	187 350	192 020	192 490	0,2	2,7
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	42,0 %	40,3 %	41,6 %	1,3 pt	-0,4 pt

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Alpes-Maritimes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2024	1er trimestre 2025	2e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Alpes-Maritimes					
Entrées en catégories A,B,C	10 460	11 290	14 410	27,6	37,8
Sorties de catégories A,B,C	10 480	9 860	14 550	47,6	38,8
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur					
Entrées en catégories A,B,C	48 260	52 200	64 590	23,7	33,8
Sorties de catégories A,B,C	48 380	45 990	68 290	48,5	41,2

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.